



---

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE STATUTAIRE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DU JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022 À 20H00 À LA SALLE COMMUNALE DE MONTMAGNY**

---

### **1. Ouverture de l'assemblée**

M. le président Thierry Billieux ouvre l'assemblée à 20h00. Après avoir salué Messieurs les délégués, il souhaite une cordiale bienvenue aux membres du bureau exécutif, du comité de direction ainsi qu'aux collaborateurs permanents de l'Association.

Des remerciements sont d'ores et déjà adressés à la commune de Vully-les-Lacs pour la mise à disposition de la salle.

Toutes les personnes présentes ont été convoquées selon les statuts. Selon la loi sur l'information du public et l'accès aux documents, la convocation est parue dans la feuille officielle du canton de Fribourg le 02.12.2022. Il est donné lecture de l'ordre du jour de l'assemblée. L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune autre remarque, il est accepté.

### **2. Contrôle des présences**

La liste des présences circule dans les rangs pour signature. Cette liste est annexée au présent procès-verbal.

### **3. Nomination d'un scrutateur**

Léo Amiet est désigné comme scrutateur et accepte ce mandat. Il est rappelé que les membres du comité de direction ainsi que les invités n'ont pas le droit de vote ce soir.

### **4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 08.06.2022**

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 8 juin 2022 à Vallon n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par mail.

#### **4.1 Approbation**

Il est accepté à l'unanimité tel que présenté avec remerciements à son auteur.

## **5. Budget de fonctionnement 2023**

La parole est donnée à Martial Berset, trésorier, pour la présentation du budget de fonctionnement 2023. Le total des produits se monte à CHF 1'501'500.00 et le total des frais d'exploitation à CHF 1'064'350.00. Les frais financiers représentent quant à eux CHF 437'150.00, dont CHF 361'700.00 d'amortissements obligatoires. Ce budget est basé sur une vente d'eau de 1'495'000 m<sup>3</sup> au prix moyen de CHF 1.00. Le budget de l'exercice 2023 est équilibré avec un total des charges et des produits identiques à CHF 1'501'500.00.

Les principaux travaux à effectuer au poste "entretien et réparation des immeubles" sont détaillés par notre trésorier. La liste des travaux a été annexée au budget transmis aux membres du comité de direction.

Au point 2.8 « Entretien et réparation par des tiers » a été enregistré une augmentation de CHF 150'000.00 pour les essais pilotes à Cudrefin. Ces derniers seront répartis de la sorte dans le fonctionnement sur deux ans (2022 et 2023). Devoir faire un amortissement sur 10 ans n'aurait pas été judicieux alors que dans quelques mois les essais seront terminés.

Le trésorier rappelle que les émoluments de concession sont de CHF 400.00 pour le canton de Vaud et de CHF 30'000.00 pour le canton de Fribourg.

Les taux de nos dettes se situent tous entre 0.35% et 0.88 %.

La parole est donnée aux délégués pour d'éventuelles questions ou remarques.

Cédric Guillod demande au point 2.8, l'explication donnée par notre boursier pour la répartition sur deux ans des CHF 150'000.00, si notre fiduciaire est d'accord avec cette façon de faire ? Martial Berset répond par l'affirmative et que le Service des communes a également validé ce mode de faire.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, il est passé au vote.

### **5.1 Approbation**

Le budget de fonctionnement 2023 est approuvé tel que présenté, et ce, à l'unanimité des personnes présentes.

## **6. Modification partielle des statuts**

Alain Bally, président du comité de direction, explique que les modifications demandées sont liées à l'application du nouveau plan comptable MCH2. Nous profitons juste de ces modifications pour mettre à

jour l'article 32 al. 3. Cette modification permettra à la commune de Cudrefin d'alimenter deux maisons situées sur le canton de Berne, à proximité de La Sauge. L'alimentation de ces deux maisons depuis le réseau communal de Cudrefin est une évidence du fait de la proximité du réseau. Si la commune de Gampelen devait s'en charger, des kilomètres de conduites seraient nécessaires.

Selon le Service des communes, nous n'avons pas besoin de passer ces modifications dans les législatifs des communes membres.

La parole est donnée aux délégués. Personne ne souhaitant s'exprimer, il est passé au vote.

#### 6.1 Approbation

La modification partielle des statuts est approuvée telle que présentée, et ce, à l'unanimité des personnes présentes.

### **7. Nomination de la commission financière**

Les règles comptables liées à MCH2 imposent cette commission. Afin de pouvoir déjà étudier le règlement des finances dont nous allons discuter au point 8, une commission financière transitoire a été nommée par le comité de direction en date du 23.11.2022.

Les 3 membres de la commission transitoire sont proposés pour être nommés officiellement par l'Assemblée des délégués. Se sont Sébastien Galliker pour la commune de Missy, Jean-Daniel Keusen pour Delley-Portalban et Eric Maillard pour Avenches. Aucune autre proposition n'étant faite, ces personnes sont approuvées et donc nommée à l'unanimité des personnes présentes. Thierry Billieux félicite les nouveaux élus.

Afin de respecter le règlement des finances, deux suppléants doivent encore être nommés. La parole est donnée à l'Assemblée des délégués pour des propositions. Jonathan Monney pour la commune de St-Aubin et Eric Souter pour la commune de Gletterens se propose. Aucune autre proposition n'étant faite, ces personnes sont approuvées et donc nommée à l'unanimité des personnes présentes. Thierry Billieux félicite les nouveaux élus.

### **8. Règlement des finances**

La parole est donnée à Martial Berset pour lecture complète du règlement. Celui-ci est également projeté à l'écran. Il est précisé qu'il s'agit d'un règlement-type transmis par le Service des communes t que ce service en a déjà pris connaissance. En cas d'approbation, il entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## 8.1 Rapport de la commission financière transitoire

La parole est donnée à Jean-Daniel Keusen pour le rapport de la commission financière transitoire. Cette dernière s'est réunie le 8 décembre 2022 à Missy. Elle propose d'approuver le règlement des finances tel que présenté.

La parole est donnée aux délégués. Personne ne souhaitant s'exprimer, il est passé au vote.

## 8.2 Approbation

Le règlement des finances est approuvé tel que présenté, et ce, à l'unanimité des personnes présentes. Thierry Billieux remercie pour ce vote de confiance.

## **9. Informations sur l'exploitation et les travaux en cours**

### **9.1 Validation de la stratégie pour l'approvisionnement du site AgriCo**

La parole est donnée au président du comité de direction, Alain Bally. Sa présentation est intégrée ci-après au procès-verbal. Il est relevé que l'échéance actuelle pour l'alimentation du site est fixée au printemps 2026. Cette échéance n'était pas la même au début du projet. Dans l'immédiat, nous allons tout de même livrer la partie administrative du site, via le réseau communal de St-Aubin.

## Assemblée des délégués du 15 décembre 2022

### 9.1 Validation de la stratégie pour l'approvisionnement du site Agrico

Documents extraits de divers PV et rapport des séances faites avec:  
ECPF: interlocuteur pour le site Agrico

CEFREN: producteur d'eau du Grand Fribourg, source lac de Gruyère  
AIEPV: producteur d'eau du Puit de la Vernaz à Corcelles-près-Payerne

Production de l'ABV:

- Portalban 7000m<sup>3</sup>/jour
- Cudrefin agrandi 4500m<sup>3</sup>/jour validé cet été

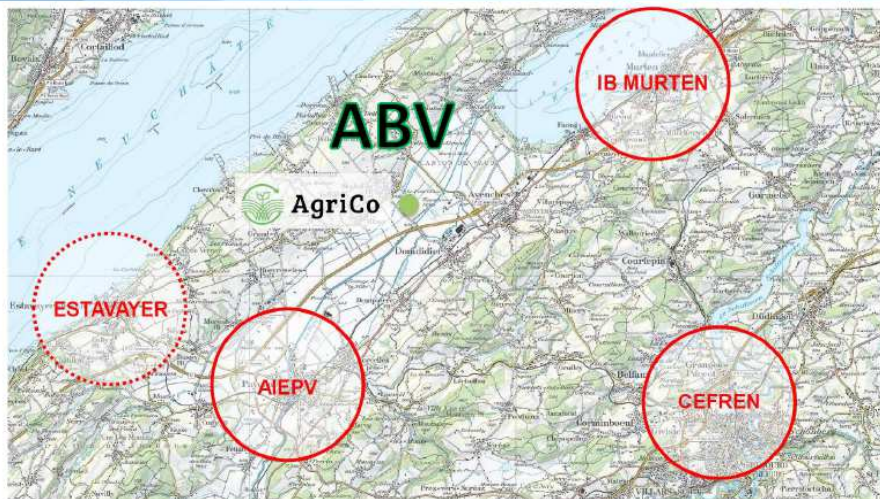
Marge cet été de canicule: 1500m<sup>3</sup>/jour

Demande actuelle pour la partie industrielle du site Agrico: 3000m<sup>3</sup>/jour

- ➔ Les capacités de production actuelles de l'ABV ne suffisent pas en été aujourd'hui
- ➔ Les capacités de production de l'ABV ne suffiront pas en tout temps en 2026

AG ABV 15.12.2022

Page 2



AG ABV 15.12.2022

Page 3

ABV: la nouvelle station de filtration ne sera pas prête pour le printemps 2026

Producteurs avec le réseaux connectés à l'ABV:

- IB Murten: pas assez d'eau
- GRAC: pas assez d'eau

Producteurs sans connexion avec l'ABV

- CEFREN: étude RWB
  - 3 nouveaux tronçons à construire pour ~17km
  - Conduites à renforcer ou à modifier sur le territoire de l'ABV
- ➔ Risque jugé trop grand pour la planification du projet
- ➔ Financement probablement compliqué, 17km ~17 Mio

AG ABV 15.12.2022

Page 4

AIEPV: discussions en cours, projet pas figé

Contraintes techniques:

- L'eau de l'AIEPV et de l'ABV ne doivent pas se mélanger dans des conduites, car la dureté de l'eau est très différente.
- Création d'une 3<sup>ème</sup> cuve au réservoir sur le Mont (nécessaire quel que soit le producteur d'eau y-compris pour l'ABV)
- L'infrastructure mise en place doit prendre en compte les besoins à long terme.
- A priori, l'eau doit pouvoir circuler dans les 2 sens entre les 2 associations (eau de secours pour Corcelles et Payerne ?)



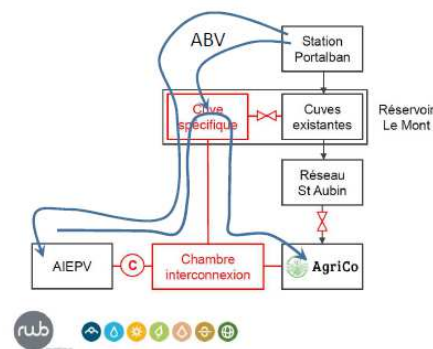
AG ABV 15.12.2022

Page 5

AIEPV: ébauche de proposition technique pour se faire une idée du coût en cours de calcul

E C P F  
K A A B

### Proposition de connexions



Le tracé est indicatif et des alternatives sont en discussions

L'eau de l'AIEPV ne passera pas dans le réseau de St-Aubin actuel

Le mode d'entretien de l'infrastructure n'est pas décidé

**Cette solution sera temporaire**



AG ABV 15.12.2022

Page 6

AIEPV: proposition financière actuelle

Financement de l'infrastructure:

- Argent avancé par l'ECPPF

Amortissement de l'infrastructure:

- Prélèvement de x cts par m<sup>3</sup> qui passe pour commencer l'amortissement dès que AgriCo consomme de l'eau, idée «coûts production + transport + amortissements/réserve ~Sfr 1/m<sup>3</sup>»

Rachat de l'infrastructure:

- Actuellement pas de décision, selon les besoins futurs de l'AIEPV et de l'ABV

Achat de l'eau:

- L'AIEPV vend l'eau à St-Aubin, mais pas à l'ABV → l'ABV n'est pas responsable de la qualité de cette eau (diminution des tests de qualité multiples)

AG ABV 15.12.2022

Page 7

Suite aux diverses études, il est confirmé que l'ABV ne peut pas fournir 3000m<sup>3</sup>/jour au site Agrico à l'horizon du printemps 2026

Suite aux contacts avec l'AIEPV, il est techniquement possible d'obtenir ce volume d'eau avec la variante de «vente sans passe par l'ABV» proposée par le Comité de Direction.

Est-ce que les délégués présents valident le fait que ce cas entre dans la définition de l'alinéa 2 de l'article 32 des statuts de l'ABV (ancien et nouveau, pas de changement)?

<sup>2</sup> Le recours à un tiers pour une fourniture partielle peut être admis pour autant que cet apport soit lié à une raison technique dûment reconnue.

La parole est ensuite donnée aux délégués pour les éventuelles questions.

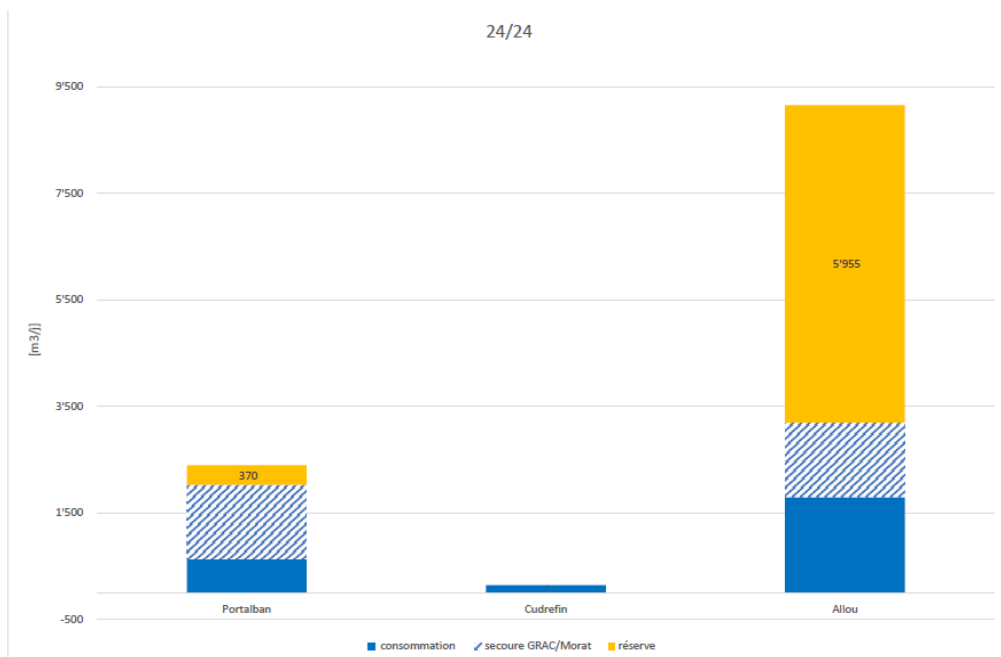
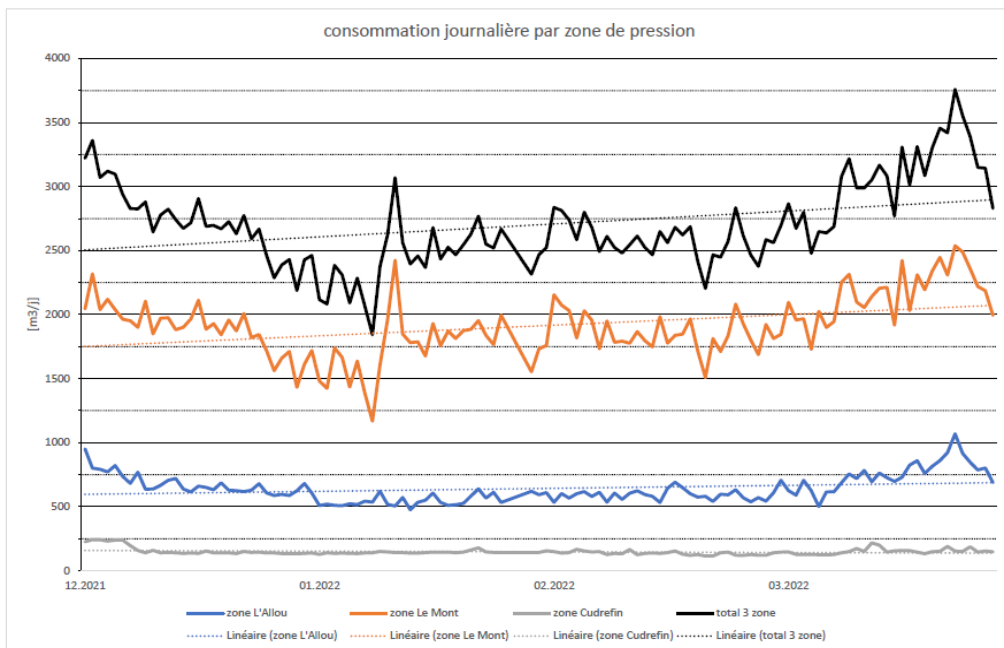
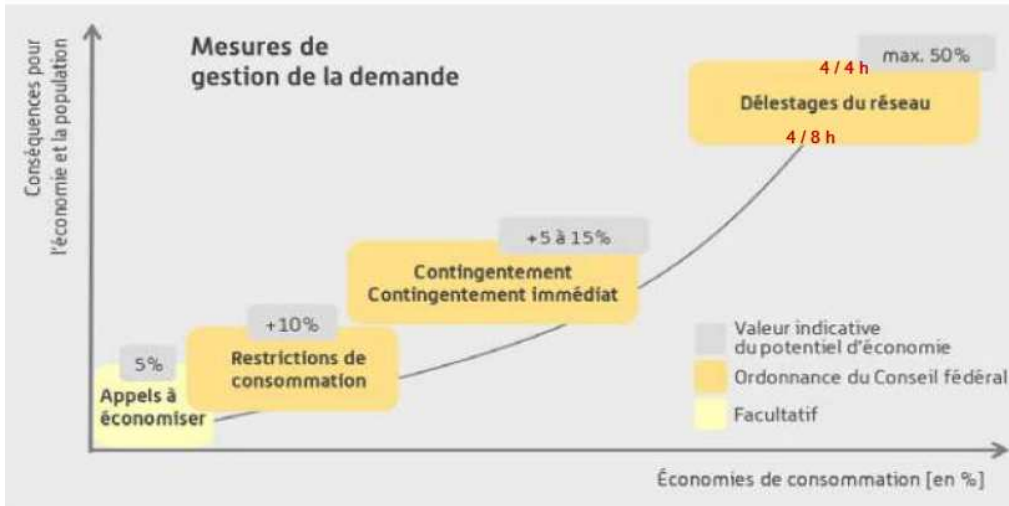
Cédric Guillod demande dans la variante retenue d'alimentation depuis l'AIEPV, quelles sont les conditions de l'ECPF pour financer ? Que l'ABV reprenne les installations après.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, il est passé au vote. Il est précisé que ce vote ne concerne que le soutien de la stratégie retenue afin que le bureau exécutif puisse continuer ses études et négociations. S'il y aura des investissements ou autres points par la suite qui demanderont une approbation de l'Assemblée des délégués, cela fera l'objet d'un autre vote en fonction de l'avancée du projet.

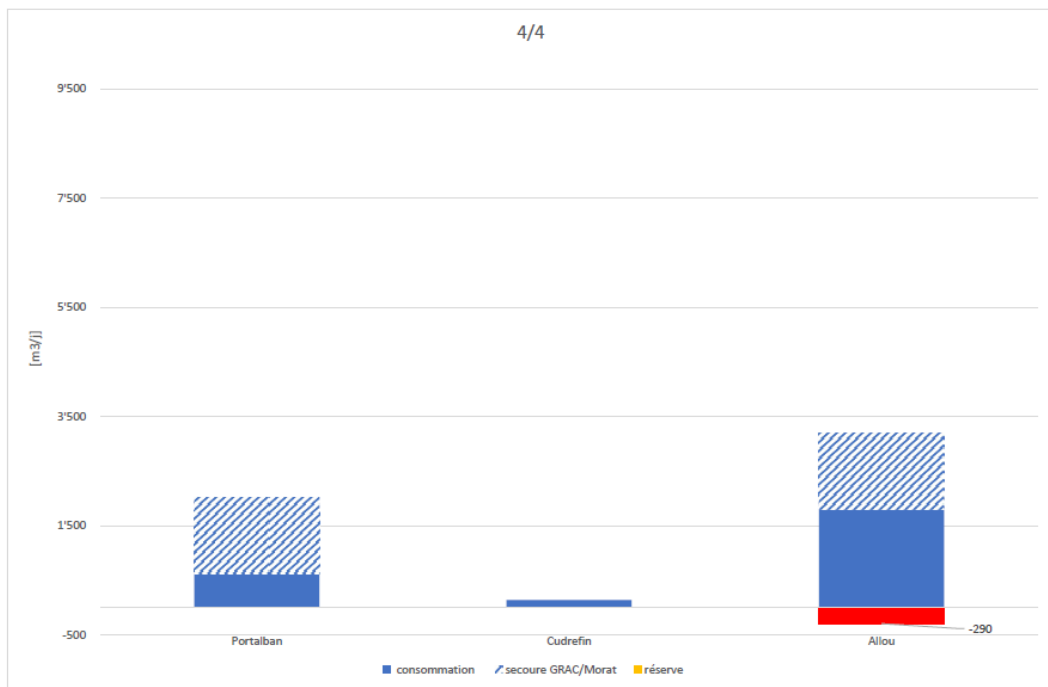
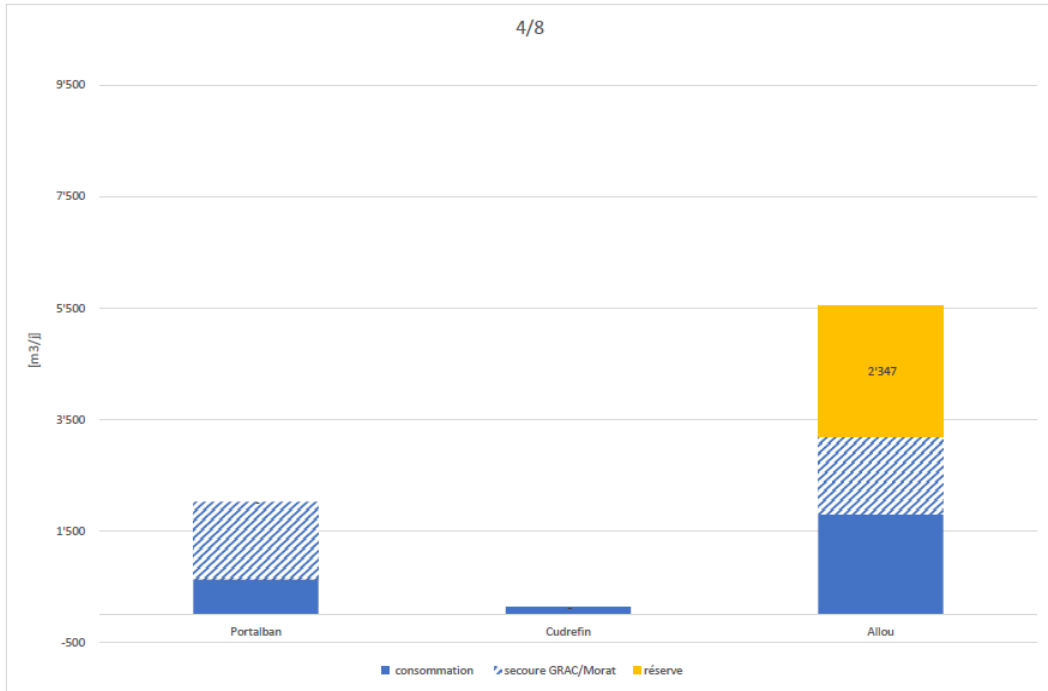
La stratégie pour l'approvisionnement du site AgriCo est approuvée telle que présentée, et ce, à l'unanimité des personnes présentes.

## 9.2 Pénurie d'énergie

La parole est donnée à notre fontainier Thierry Bovet. Il explique le plan de mesures OSTRAL mis en place par la Confédération. Ses explications sont détaillées par des graphiques (voir ci-après). Le graphique «mesures de la gestion de la demande» est basé sur les consommations de décembre à mars 2021 afin d'être cohérent avec la période analysée. La plus grande question n'est pas forcément de savoir s'il y aura des coupures de courant, mais surtout que va-t-il se passer lorsque l'électricité sera remise ? Avec la remise en route des installations, la population qui rebranchera tout en même temps, etc.







La parole est ensuite donnée aux délégués pour les éventuelles questions. Personne ne souhaitant s'exprimer, il est passé au point suivant de l'ordre du jour.

### 9.3 Etat de l'essai pilote d'élimination par nanofiltration à l'usine de Cudrefin

Pour la présentation de ce point, la parole est donnée à Daniel Faerber, ingénieur. Sa présentation est intégrée ci-après au procès-verbal.



## ABV – Essais pilotes nanofiltration à l’usine de Cudrefin

CSDINGENIEURS+  
INGÉNIEUX PAR NATURE

- 1 Contexte
- 2 Installation du pilote
- 3 Déroulement des essais et premiers résultats



2

ABV – Essais pilotes nanofiltration à l’usine de Cudrefin

CSDINGENIEURS+  
INGÉNIEUX PAR NATURE

### Contexte Situation au 15/12/2022

- + Principale préoccupation de l’ABV en terme de micropolluants : métabolites du chlorothalonil
- + Pas d’évolution significative constatée à l’heure actuelle dans l’eau brute du Lac de Neuchâtel, malgré la mise en œuvre de l’interdiction de l’application du chlorothalonil (décembre 2019)
- + Aspect légal : recours de Syngenta toujours en examen au TAF
- + Essais pilote d’élimination des métabolites du chlorothalonil par filtration CAG toujours en cours à l’usine de Cudrefin
- + Crédit voté par l’ABV en juin 2022 pour la réalisation d’un essai pilote de nanofiltration des eaux du lac de Neuchâtel



3

## ABV – Essais pilotes nanofiltration à l’usine de Cudrefin

- 1 Contexte
- 2 Installation du pilote
- 3 Déroulement des essais et premiers résultats



4

ABV – Essais pilotes nanofiltration à l’usine de Cudrefin

### Installation du pilote à l’usine de Cudrefin Travaux préparatoires

- + Construction des conduites d’alimentation en eau depuis le puits d’eau brute de l’usine de Cudrefin : juin 2022
- + Construction des conduites d’évacuation des eaux claires et eaux usées du pilote : juin 2022
- + Adaptation des infrastructures électriques pour desservir le pilote : juin 2022
- + Préparation des installations nécessaires pour accueillir le pilote : juin 2022
- + Livraison du pilote : fin août 2022
- + Raccordement du pilote et mise en service : début septembre 2022
- + Tests actuellement en cours



5

ABV – Essais pilotes nanofiltration à l’usine de Cudrefin

### Installation du pilote à l’usine de Cudrefin



6

ABV – Essais pilotes nanofiltration à l'usine de Cudrefin

CSDINGENIEURS+  
INGÉNIEURS PAR NATURE

## Installation du pilote à l'usine de Cudrefin



7

ABV – Essais pilotes nanofiltration à l'usine de Cudrefin

CSDINGENIEURS+  
INGÉNIEURS PAR NATURE

## Installation du pilote à l'usine de Cudrefin



Association Intercommunale  
pour l'alimentation en eau  
des communes vaudoises et  
fribourgeoises de la Broye et du Vully



CSDINGENIEURS+  
INGÉNIEURS PAR NATURE

### Essai pilote de filtration d'eau du Lac de Neuchâtel Nanofiltration

L'ABV distribue l'eau potable à 11 communes vaudoises et fribourgeoises de la Broye et du Vully (~25'000 habitants). Cette eau provient essentiellement du Lac de Neuchâtel et transite par deux stations de filtration afin de garantir la qualité de l'eau potable.

En collaboration avec Wabag technique de l'eau SA et CSD Ingénieurs SA, l'ABV teste dans cette installation pilote une nouvelle technologie de filtration d'eau du Lac: la nanofiltration.

Cette technologie relativement récente doit permettre de garantir un haut niveau de qualité de l'eau potable produite, tant sur des paramètres habituels (turbidité, microbiologie) que sur les problématiques plus récentes comme les micropolluants.

L'objectif de cet essai est de confirmer l'adéquation de cette technologie avec l'eau du Lac de Neuchâtel et de déterminer l'intérêt d'une mise en œuvre à grande échelle pour l'ABV, par exemple dans une nouvelle installation de filtration d'eau du Lac de Neuchâtel.

8

## ABV – Essais pilotes nanofiltration à l'usine de Cudrefin

CSDINGENIEURS+  
INGÉNIEURS PAR NATURE

1

Contexte

2

Installation du pilote

3

Déroulement des essais et premiers résultats

9

## Déroulement des essais et premiers résultats



10

## Déroulement des essais et premiers résultats

- + Grande satisfaction quant au fonctionnement du pilote :
  - Installation bien conçue quoique exiguë (beaucoup d'appareil dans un même local) ;
  - Installation relativement facile à exploiter ;
  - Fonctionnement stable, notamment au niveau de l'automatisme.
- + Grande satisfaction quant à la mise en place du pilote, aux raccordements, au déroulement de la mise en service avec l'appui de Wabag et de ses prestataires

### Avec comme conséquence :

Un démarrage immédiat des essais sur un pilote pleinement opérationnel.

*Remarque : plus qu'un pilote, il s'agit d'une «petite usine d'eau potable» !*

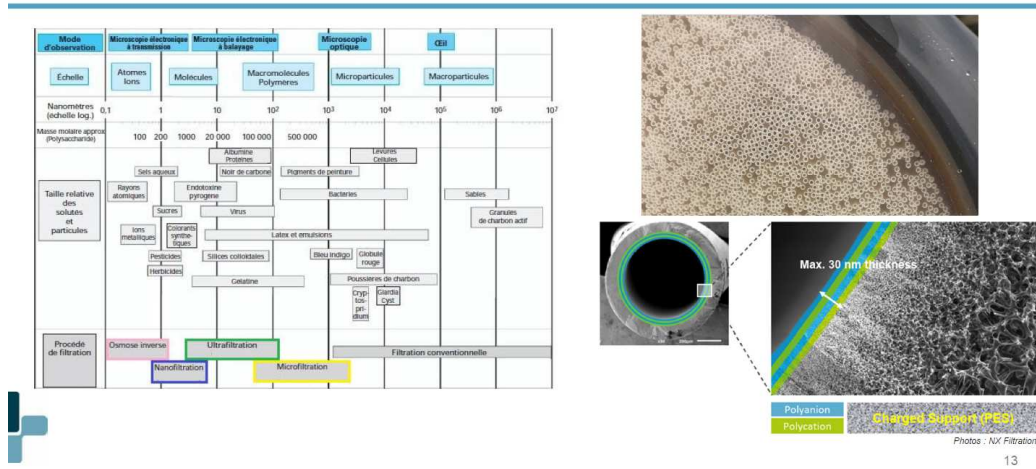
11

## Déroulement des essais et premiers résultats

- + Différentes phases de tests ont été successivement engagées avec les variations de différents paramètres de filtration afin de déterminer leur influence sur la qualité de l'eau produite et sur le rendement de l'installation
  - + Les prélèvements d'eau sont réalisés par les fontainiers de l'ABV et les analyses de l'eau sont réalisées par l'OFCO avec une bonne coordination
  - + A l'heure actuelle les membranes testées sont les plus lâches mais les résultats sont déjà très encourageants.
  - + Ultérieurement (2023) des tests pourront être réalisés sur une membrane encore plus fine
- => Sur la base de ces premiers résultats prometteurs, continuer les essais sur 12 mois comme initialement envisagé est avantageux

12

## Déroulement des essais et premiers résultats



13

## Déroulement des essais et premiers résultats

### + Résumé des premiers résultats (partiels) :

- Possibilité de fonctionner sans chimie pour la filtration (pas d'antiscillant ou de coagulant)
- Possibilité de faire fonctionner les membranes NF directement avec de l'eau brute préfiltrée (pas besoin d'une filtration préliminaire plus poussée, type UF par exemple)
- Bon résultats de la filtration sur le carbone organique présent dans l'eau brute
- Bon résultats de la filtration sur les micropolluants : dépend de la taille des molécules. Concernant le chlorothalonil et plus particulièrement le R471811, les membranes actuellement en tests permettent un taux < 0.1 micro gramme / litres
- Peu d'influence sur la minéralité
- Consommation énergétique plus faible qu'une nanofiltration spiralée

14

## Déroulement des essais et premiers résultats

### + Suite des essais (2023) :

- Recherche d'un régime stable optimisé et confirmation de la qualité par les analyses d'eau
- Optimisation des rendements (mode de filtration à adapter)
- Test de la membrane plus fine
- Analyses et conclusions
- Implications pour l'ABV : définir la mise en application à l'échelle d'une future usine

15

## ABV – Essais pilotes nanofiltration à l'usine de Cudrefin



Merci pour votre attention....

16

La parole est ensuite donnée aux délégués pour les éventuelles questions.

Serge Bongard demande si d'autres bureaux d'ingénieurs ont demandé les résultats de ces essais ? Pour l'instant non, nous avons gardé les résultats secrets, une clause de confidentialité était prévue dès le départ. L'OFCO est venue visiter l'installation.

Personne ne souhaitant s'exprimer, il est passé au point suivant de l'ordre du jour.

### 10. Divers

Le comité n'ayant aucun autre point particulier à développer, la parole est donnée à l'assemblée pour d'éventuelles questions ou remarques.

Didier Schouwey au nom de la commune de St-Aubin remercie l'Assemblée des délégués pour la validation de la suite de la stratégie pour l'approvisionnement du site AgriCo. Il remercie également le bureau exécutif, son président et le bureau CSD pour tout le travail déjà accompli. Le dossier n'est pas simple et il s'agissait d'un sacré défi que nous sommes en passe de relever.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, il est passé à la clôture de cette assemblée.

Thierry Billieux remercie les délégués ainsi que les invités de leur attention et remercie encore une fois la commune de Vully-les-Lacs pour son accueil. Il présente ses vœux pour les fêtes de fin d'année.

Les salutations d'usage sont présentées par Alain Bally au nom de la commune de Vully-les-Lacs. Un repas en commun va être partagé dans cette même salle.

L'assemblée est levée à 21h15.

Céline Geissbühler



Secrétaire

St-Aubin, le 15 décembre 2022

Annexe : - Liste des présences

Distribution :

- Mesdames et Messieurs les délégués
- Mme et MM. les membres du Comité de direction
- MM. les Préfets des districts de la Broye, du Lac et de la Broye-Vully
- Fiduflex SA, organe de révision
- M. le Président du GRAC
- M. Jürg Kunz, Services Industriels de Morat
- MM. Guinnard et Seelmann, Etablissements de Bellechasse
- Mme Céline Geissbühler et MM. Martial Berset, Daniel Faerber, Thierry Bovet et Beat Wolfisberg








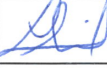



Association intercommunale  
pour l'alimentation en eau  
des communes vaudoises et  
fribourgeoises de la Broye et du Vully

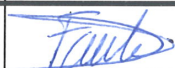

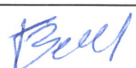
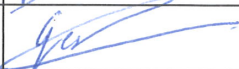
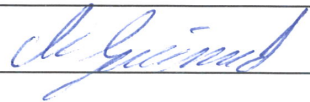
**ASSEMBLEE STATUTAIRE ORDINAIRE DES DELEGUES  
DU 15 DECEMBRE 2022 A 20.00 HEURES**

**LISTE DES PRESENCES**

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
<b>Avenches</b>	Jean-Pierre Jost	
	Eric Maillard	Excusé
	(Comité de direction)	Yan Vollenweider
<b>Belmont-Broye</b>	Fabrice Currat	Excusé
	Lia Rosso	Excusée
	(Comité de direction)	Olivier Pochon
<b>Chevroux</b>	Jonathan Rey	Excusé
	(Comité de direction)	Christian Bonny
<b>Cudrefin</b>	Didier Gattlen	
	Christian Richard	Excusé
	(Comité de direction)	Jean-François Milliet
<b>Delley-Portalban</b>	Jean-Daniel Keusen	
	Alexandre Elie	
	(Comité de direction)	Philippe Cotting
<b>Gletterens</b>	Nicolas Savoy	Excusé
	Eric Soutter	
	(Comité de direction)	Serge Bongard

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
<b>Missy</b>	Sébastien Galliker	Excusé
(Comité de direction)	Laurent Morel	
<b>Mont-Vully</b>	Michael Schick	
	Cédric Guillod	
(Comité de direction)	Ralph Erhart	Excusé
<b>St-Aubin</b>	Michael Willimann	Excusé
	Jonathan Monney	
(Comité de direction)	Didier Schouwey	
<b>Vallon</b>	Thierry Billieux	
(Comité de direction)	Isabelle Guerry	Excusée
<b>Vully-les-Lacs</b>	Gilles Bardet	Excusé
	Léo Amiet	
(Comité de direction)	Alain Bally	

Invités :

FONCTION	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
<b>Préfet de la Broye</b>	Nicolas Kilchoer	Excusé
<b>Préfet du Lac</b>	Christoph Wieland	Excusé
<b>Préfet de Broye-Vully</b>	Olivier Piccard	Excusé
<b>Ingénieur-conseil</b>	Daniel Faerber	
<b>Trésorier</b>	Martial Berset	
<b>Organe de révision</b>	Fiduflex SA, Myriam Baudin	Excusée
<b>Fontainier</b>	Thierry Bovet	
<b>Secrétaire</b>	Céline Geissbühler	
<b>GRAC</b>	Patrick Seydoux	Excusé
<b>SI de Morat</b>	Jürg Kunz	Excusé
<b>Etablissements de Bellechasse</b>	Marcel Guinnard	
<b>Etablissements de Bellechasse</b>	Fabian Seelmann	